

REPUBLICHE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI.-

Kigali, le 17 FEV. 1988

N° 0488 / 15.08.01

FERWAFA	
reçu le	18 FEV. 1988
n°	161188
A traiter par	

Monsieur le Président de l'Equipe
de Football KIYOVU SPORTS
B.P. 12 KIGALI.-

OBJET: Autorisation d'utiliser
le Stade Régional de
NYAMIRAMBO les 20, 21,
27 et 28 Février 1988.-

Monsieur le Président,

Faisant suite à votre lettre du 6 Février
1988 et dont l'objet est repris en marge, j'ai l'honneur de porter à votre con-
naissance que le terrain sollicité vous est accordé pour les 20, 21, 27 et 28
Février 1988.

Aussi vous demanderais-je de bien vouloir
verser 10% des recettes brutes réalisées pour la location du terrain avec un
minimum de VINGT MILLE FRANCS RWANDAIS (20.000 FRW) payables à l'avance pour
chaque match envisagé.

Veuillez agréer, Monsieur le Président,
l'expression de ma considération distinguée.

C.P.I. à:

- Monsieur le Président
de la FERWAFA

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILLYIMANA Augustin

Et Col BEN.

K I G A L I
- Monsieur le Président de
l'Equipe RAYON SPORTS
B.P. 280 KIGALI

MINTAMBARAGA Narcisse
Directeur Général

P.O. Guy

